



# TOULOUSE MÉTROPOLE



FRANCE  
URBAINE  
MÉTROPOLES, AGGLOS ET GRANDES VILLES

## MISER SUR LA TRANSVERSALITÉ DES APPROCHES, L'ENGAGEMENT ET LA COMPLÉMENTARITÉ DES ACTEURS POUR PERMETTRE L'ACCÈS À TOUS À UNE ALIMENTATION SAINES ET DURABLE

### DONNÉES CLÉS DU TERRITOIRE

- Nombre d'habitants :
  - ville de Toulouse : 471 941 (INSEE 2015)
  - métropole : 755 882 (INSEE 2015)
- 37 communes
- Superficie :
  - ville de Toulouse : 118,30 km<sup>2</sup>
  - métropole : 465,96 km<sup>2</sup>
- 346 exploitations pour 11 018 ha de SAU sur la métropole (RGA 2010)
  - 85 % en grandes cultures, 300 ha de maraîchage
  - 400 Unités de Travail Agricole et 4000 emplois dans l'agro-alimentaire
  - 6200 €/an dépensés pour la consommation alimentaire d'un ménage
- Un projet agricole et alimentaire métropolitain décliné en charte partenariale, feuille de route et projets de territoire, lauréat du PNA en 2018
- Une régie agricole toulousaine de 220 ha en Bio
- Toulouse Métropole signataire du Pacte de Milan en 2019

La métropole toulousaine est un territoire marqué par sa forte attractivité, au cœur d'une région à forte vocation agricole (164 000 emplois, 1<sup>re</sup> région pour la production biologique, et 20 % des exploitations commercialisant en circuits courts). Ainsi, les 760 000 mangeurs de la métropole devraient avoir un accès facilité à des produits locaux de qualité.

Toutefois, si le niveau de revenu médian par unité de consommation (22 354€/an) est plus élevé que la moyenne française sur la métropole, et sensiblement égal sur la ville de Toulouse (20 400€/an), les disparités de revenu sur le territoire sont importantes, avec un taux de pauvreté de 15,2 %.

Pour ces personnes, la question de l'accès à une alimentation saine et durable avec un budget restreint se pose. A la fois animatrices de démarches transversales sur l'agriculture et l'alimentation et porteuses de politiques publiques sociales et environnementales, les collectivités peuvent jouer un rôle facilitant dans la lutte contre la précarité alimentaire.

Dans le cadre de son Projet Agricole et Alimentaire Métropolitain, Toulouse Métropole propose de coordonner et renforcer les actions pour développer la production agricole biologique, l'alimentation durable dans les cantines et la structuration des filières locales pour permettre l'accès à tous à une alimentation saine et durable. Ainsi, aux actions de sensibilisation et d'accès pratique à une alimentation locale et durable, s'ajoutent des initiatives pour lutter contre la précarité alimentaire, comme le déploiement de jardins partagés, la mise en lien au MIN des

producteurs et des associations de l'aide alimentaire, ainsi que l'animation d'un défi Familles à alimentation positive en partenariat avec les centres sociaux, impliquant des familles en quartier prioritaire.

## Les jardins partagés en quartiers prioritaires : un 13<sup>e</sup> mois jardiné

La Ville de Toulouse compte aujourd'hui 17 jardins partagés, dont 6 (42 % des surfaces) sont situés en quartier prioritaire de la politique de la ville. Ces terrains publics et mis à disposition des habitants, sont des laboratoires de vie sociale à l'échelle des quartiers.

Un jardin partagé est conçu, aménagé et géré avec les habitants de manière éco-responsable.

Les habitants y cultivent des légumes, des fruits, des plantes aromatiques dans le respect de l'environnement (pas de traitement chimique, compostage, optimisation de l'eau, diversité des variétés...) et renouent avec la nature en ville, retrouvant le plaisir d'une alimentation saine, et participant à une dynamique de voisinage autour d'un projet de jardin.

Sur les 17 jardins partagés, 8 sont gérés par des centres sociaux et 9 par des associations. Une charte des jardins partagés a été votée en Conseil municipal en 2009. Elle encadre leur mode de création concertée et leur fonctionnement, et propose un compromis innovant, entre ouverture au public et besoin d'appropriation des jardins.

Ainsi, sur les jardins situés dans des quartiers à fort taux de précarité, le processus de concertation prévoit la possibilité que des espaces de 30 m<sup>2</sup> soient mis à disposition de familles qui cultivent ainsi leurs propres légumes et en tirent un bénéfice alimentaire. Les critères d'attribution des ces petits lots non clôturés sont définis collectivement par les habitants lors de la création du jardin. Ces lots sont intégrés dans un espace au fonctionnement collectif : aire de compostage, lieux de convivialité, parcelle à jardiner collectivement.

Cette solution permet de répondre aux besoins vivriers des habitants tout en exploitant le potentiel de développement social des jardins dans les quartiers.

**En 2019, 700 personnes jardinent activement dont 300 en QPV.**



## Le MIN Toulouse Occitanie met en lien les producteurs et les associations de l'aide alimentaire



Outil de Toulouse Métropole, le Grand Marché MIN Toulouse Occitanie est la centrale d'achats des restaurateurs et commerces de proximité, qui regroupe les acteurs de l'approvisionnement et de la distribution de produits alimentaires. Chaque année, 227 000 t de produits sont commercialisés, dont 75 % de fruits et légumes, grâce à la rencontre de 147 entreprises, 302 producteurs ainsi que 3 600 acheteurs. 4 restaurants accueillent également le grand public au cœur du MIN.

Pour lutter contre le gaspillage alimentaire et participer activement à l'alimentation des plus démunis, notamment en produits frais, le MIN accueille gratuitement 11 associations caritatives alimentaires.

Le MIN mène également des actions auprès des scolaires ou publics précaires pour les sensibiliser à des comportements respectueux de la santé, via des événements pédagogiques (Visites du MIN avec une diététicienne et réalisation de salades de fruits, Fête des fruits et légumes, Semaine du Goût...) en direction des écoles, mais aussi des professionnels de la restauration collective et commerciale.

Enfin, le MIN et la Banque Alimentaire portent un projet conjoint de construction d'un bâtiment et d'une plateforme logistique pour l'Occitanie. Ainsi, le MIN pourra être à la fois pourvoyeur de bénévoles et de produits, issus de dons ou d'invendus, permettant une lutte plus efficace contre la précarité alimentaire. Mieux équipées, les Banques Alimentaires pourront aussi réduire leur propre gaspillage, de l'ordre de 20%.